

REPUBLICAINE POPULAIRE DU CONGO

MINISTRE DU TRAVAIL ET DE LA
SECURITE SOCIALE

DIRECTION GENERALE DU TRAVAIL
ET DE LA FONCTION PUBLIQUE

DIRECTION DE LA FONCTION PUBLIQUE

84/213 du 9/3/84
DECRET N° /MTPS.DGTFP.DIF

Portant intégration et nomination de Monsieur
SAMBA Pierre, Secrétaire d'Administration
Principal Contractuel dans les cadres de la
catégorie A hiérarchie I des Services Admini-
stratifs et Financiers -SAF- (Administra-
tion Générale).

(/ I S A S :

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU
GOUVERNEMENT,

D.G.B.

(/u la Constitution du 8 Juillet 1979;
(/u la loi n° 25/80 du 13.11.80 portant amendement de l'article
47 de la Constitution du 8 Juillet 1979;
(/u la loi n° 15/62 du 3.2.62 portant statut général des fonction-
naires;

(/u l'arrêté n° 2087/FP du 21.6.58 fixant le règlement sur la sol-
de des fonctionnaires;

(/u le décret n° 62/426 du 29.12.62 fixant le statut commun des
cadres de la catégorie A des Services Administratifs et Financiers (SAF);

(/u le décret n° 62/130/MF du 9.5.62 fixant le régime des
nominations des fonctionnaires;

(/u le décret n° 62/195/FP du 5.7.62 fixant la hiérarchie des
diverses catégories des cadres;

(/u le décret n° 62/197/FP du 5.7.62 fixant les catégories et
hiérarchies des cadres créés par la loi n° 15/62 du 3.2.62 portant statut gé-
néral des fonctionnaires;

(/u le décret n° 62/198/FP du 5.7.62 relatif à la nomination et à
la révocation des fonctionnaires des cadres de l'Etat;

(/u le décret n° 63/31/FP-BE du 26.3.63 fixant les conditions dans
lesquelles sont effectués des stages probatoires que doivent subir les fonc-
tionnaires stagiaires, notamment en ses articles 7 et 8;

D.C.F.

(/u le décret n° 67/50/FP-BE du 24.2.67 réglementant la prise d'ef-
fet du point de vue de la solde des actes réglementaires relatifs aux nomi-
nations, intégrations, reconstitutions de carrière et reclassements;

(/u le décret n° 74/470 du 31.12.74 abrogeant et remplaçant les
dispositions du décret n° 62/196/FP du 5.7.62 fixant les échelonnements in-
diciaires des fonctionnaires;

(/u le décret n° 79/134 du 4.4.79 portant nomination du Premier
Ministre, Chef du Gouvernement;

(/u le décret n° 80/644 du 28.12.80 portant nomination des Membres
du Conseil des Ministres;

(/u le Rectificatif n° 81/016 du 26.1.81 au décret n° 80/644 du 28.
12.80 portant nomination des Membres du Conseil des Ministres;

(/u le décret n° 81/017 du 26.1.81 relatif aux intérim des Membres
du Gouvernement;

(/u le décret n° 83/320 du 3.5.83 portant nomination des Membres
du Conseil des Ministres;

(/u la lettre n° 1455/JC du 18.10.1983 du Directeur de l'Urbanisme
et de l'Habitat transmettant le dossier existant de l'intéressé;

(/u l'arrêté n° 9526/MTPS-DGTFP.DFP du 28.11.1981 portant avan-
cement de Monsieur SAMBA Pierre;

YH

ARTICLE 1er :- En application des dispositions du décret n° 62/426 du 29.12.1962 susvisé, Monsieur SAMBA Pierre, né le 19.2.1950 à Mfuti, Secrétaire d'Administration Principal Contractuel de 4° échelon de la catégorie C échelle 8 indice 700 en service à la Direction de la Construction de l'Urbanisme et de l'Habitat à B/Ville, titulaire du Diplôme d'Etudes Supérieures en Gestion Technique du Milieu Urbain, est intégré dans les cadres de la catégorie / hiérarchie I des Services Administratifs et Financiers -SAF- (Administration Générale) et nommé au grade d'Administrateur Stagiaire, indice 710.

ARTICLE 2 :- Le présent décret qui prendra effet tant du point de vue de la solde que de l'ancienneté pour compter du 16.12.1982 date effective de reprise de service de l'intéressé à l'issue de son stage, sera enregistré, publié au JORPC et communiqué par tout le personnel JORPC./-

BRAZZAVILLE, le 9/3/84

Par le Premier Ministre,
Chef du Gouvernement,

Le Ministre du Travail et de
la Prévoyance Sociale,

Bernard COMBO MATSONA.-

Colonel Louis SYLVAIN-GOMA.-

Le Ministre des Finances,

Itihi Ossétoumba LEKOUNDZOU.-

AMPLIATIONS :

JORPC 1
DGTFF.DFP..... 3
DFP/BST..... 1
D.G.D. 2
D.C.F. 1
DCUE..... 2
DOSSIER 3
INTERESSE..... 1
SGCM/BC..... 2./-